

Décision Générale colonial

Décision n° 236 Personnel autochtone

n° 236

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 28 février 1947
Numéro JO n° 2 du 28/02/1947	Date du numéro 28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont reclassés dans le cadre local des agents actifs de la sûreté, les nommé :